

Autour du parfait et du passif basques

Dans sa fondamentale *Grammaire basque* (1962: 342), P. Lafitte caractérise le passif comme suit:

Il n'y a pas plus en basque qu'en français de conjugaison passive particulière. On y supplée par tous les temps simples et composés de l'auxiliaire *izan* «être», accompagné d'un participe au nominatif défini, accordé pour le nombre avec le sujet dont il est attribut. Ex.: *Paulo maitatua da* «Paul est aimé»; *sagarrak bilduak dira* «les pommes sont cueillies».

D'un autre côté (*op. cit.* p. 384), il définit ainsi le parfait:

Si aux temps composés d'un participe [perfectif], on affecte ce participe d'un article, on construit la série du parfait. Ex.: *jan dut* «j'ai mangé» est un passé prochain; *jana dut* «j'ai mangé» est un parfait [...]. Le parfait présente l'action comme accomplie; il marque le résultat présent d'une action passée. Ex.: *soldadoa kolpatu da* «le soldat s'est blessé» (passé prochain); *soldadoa kolpatua da* «le soldat est blessé» (parfait).

Le rapport entre ces constructions est évident. P. Lafitte l'a d'ailleurs reconnu, en ajoutant la remarque suivante (*ibid.*):

Beaucoup de formes de la conjugaison intransitive se confondent avec celles de la conjugaison passive; mais les sens se recouvrent parfaitement. Ex.: *galdua da*, parfait intransitif ou présent passif, signifiera toujours «il est perdu» (peu importe qu'on l'ait égaré ou qu'il se soit égaré).

La question que je voudrais poser ici est de savoir s'il s'agit vraiment d'une confusion morphosyntaxique (l'identité notée du sens étant alors le produit du hasard), ou si la suffixation de *-a(k)* [*-a* au sg., *-ak* au pl.] sur le participe perfectif n'est pas un seul et même phénomène, les deux cas distingués par Lafitte étant plus apparents que réels. Avant de répondre à cette question, élargissons les données et considérons un dernier passage de Lafitte, qui introduit une troisième construction, qu'il ne nomme d'ailleurs pas (*op. cit.* p. 226):

Dans la langue actuelle, le participe employé adjectivement a d'ordinaire un sens intransitif ou passif. Ex.: *ikusia* «vu»; *ikasia* «appris». Dans les textes anciens, le sens actif n'était pas rare [...]. Actuellement, il reste des vestiges de cet état de choses. On dit encore: *hainitz ikusia, guti ikasia* «qui a beaucoup vu et peu appris»; et surtout cette acception active se retrouve avec l'attribut introduit par le verbe *izan* «être». Ex.: *gauerdiz geroz ez naiz ez jana ez edana* «je n'ai ni mangé ni bu depuis minuit» (litt. «je ne suis ni mangé ni bu depuis minuit») [...].

Ici, l'agent, au lieu d'être à l'actif ou ergatif, est au nominatif ou absolutif; c'est pourquoi j'ai proposé à diverses reprises de nommer cette construction *antipassif*, reprenant le terme utilisé par les Anglo-Saxons pour décrire des schémas syntaxiques de même nature dans, par ex., certaines langues australiennes, ou encore en esquimau ou dans les langues maya (cf. Rebuschi 1978 ou 1979). Ce qu'il importe de bien voir ici, c'est que la suffixation de la marque de nombre sur le p. [=participe] perfectif revient dans les trois cas (parfait, passif, antipassif) à l'adjectiviser: on passe ainsi de la référence à une action, elle-même achevée, à la construction d'un état résultant prédiqué de l'actant unique ou de l'un des deux actants. Ce dernier cas est celui du parfait transitif, comme *sagarrak egosiak ditut* «j'ai cuit les pommes» ou «j'ai les pommes [de/qui sont] cuites»; on reviendra plus loin sur cette ambiguïté: il suffit pour le moment de noter que l'accord en nombre du participe se fait alors toujours avec l'objet ou patient (le SN [=syntagme nominal] à l'absolutif, éventuellement élidé), si bien que si cet objet est indéterminé, on aura le sg. *-a*, non-marqué, de même que l'on retrouve une marque d'absolutif de 3.^o p. sg. sur l'auxiliaire bipersonnel (*d-*). Cette situation est illustrée par l'ex. de Lafitte *jana dut*, qui peut aussi bien se traduire par «j'ai mangé» que par «je l'ai mangé» (où le *-a* et le *d-* sont maintenant anaphoriques), tandis qu'au pluriel, *janak ditut* ne peut avoir d'autre interprétation qu'anaphorique: «je les ai mangés». Du point de vue sémantique, il doit donc être clair que l'accord avec l'absolutif ne marque pas nécessairement l'état résultant du patient, mais peut aussi bien indiquer l'état «du monde» en général, ou encore l'état résultant de l'agent.

La situation est beaucoup plus simple si l'on a un parfait intransitif dont la structure perfective correspondante (le «passé prochain» de Lafitte) est elle-même intransitive: *jina da* «il est arrivé», parfait, exprime l'état ou la situation du sujet, en tant que résultat de l'action achevée *jin da* «il est venu».

Le dernier cas de figure est constitué par un couple paraphrastique liant un parfait morphosyntaxiquement intransitif à un perfectif transitif: En fait, on a ici deux solutions, l'état résultant pouvant être explicitement prédiqué (par le recours même à une construction statique ou adjectivale) soit du patient, soit de l'agent: dans le premier cas, on obtient un passif, et dans le second, un antipassif. C'est ce qu'illustrent les phrases (2) et (3), paraphrases intransitives parfaites du perfectif transitif (1a) et du parfait transitif (1b):

- (1a) perfectif transitif:
haurrek liburua irakurri dute
 enfant-pl-erg livre-sg-abs lu-Ø ils-l'ont
 «les enfants ont lu le livre»

- (1b) parfait transitif:
haurrek liburua irakurria dute
 enfant-pl-erg livre-sg-abs lu-sg ils-l'ont
 (même traduction)
- (2) passif long (avec complément d'agent):
liburua haurrek irakurria da
 livre-sg-abs enfant-pl-erg lu-sg il-est
 "le livre, il a été lu par les enfants"

[Remarque. Faute de place, je ne traiterai pas de la focalisation automatique de l'agent, toujours à l'ergatif, mais maintenant non conjugué, et donc devenu "chômeur", pour reprendre la terminologie de la grammaire relationnelle.]

- (3) antipassif long (avec "complément de patient"):
haurrak liburua irakurriak dira
 enfant-pl-abs livre-sg-abs lu-pl ils-sont
 (même trad. que (1a-b), litt. "les enfants sont lus le livre")

[Noter que c'est maintenant le patient qui est "au chômage": tout en conservant son cas zéro, il n'est plus conjugué; mais, contrairement à ce qui se passe avec le complément d'agent au passif, il n'y a pas de focalisation du patient ici.]

Comme l'a noté Lafitte, ce dernier type de construction est très rare en basque du Nord aujourd'hui. Mais il s'agit d'un schéma tout à fait productif outre-Bidasoa, comme le montrent les extraits de textes guipuzcoans contemporains suivants:

- (4) *eskapada ederra egiñak ziran* (Uztapide 1975: 155)
 "ils l'avaient échappé belle" [litt. "ils étaient faits une belle échappée"]
- (5) *Bedayotar guziak alako erlojuari eskerrak ematen oso txikitatik ikasiak ziran* (Zubillaga 1964: 44)
 "tous les habitants de Bedayo avaient [litt. "étaient"] appris dès leur petite enfance à rendre grâces à cette horloge"
- (6) *komeri ederrak ikusiak gera gazte denboran* (Salaverria 1964: 26)
 "nous en avons vu de toutes les couleurs dans notre jeunesse" [litt. "nous sommes vus de belles comédies..."]
- (7) *Nere gurasoen etxean lo egiña naiz* (Loidi-Bizkarrondo 1968: 102)
 "j'ai dormi chez mes parents" [litt. "je suis fait sommeil dans la maison de mes parents"]

Citons pour terminer un exemple en biscayen littéraire:

- (8) *negar asko egiña nazalako* (Aguirre 1966: 22)
 "parce que j'ai beaucoup pleuré" [litt. "parce que je suis fait(e) beaucoup de larmes"]

Revenons maintenant au cas de *galdua da* soulevé par Lafitte. Il n'y a à mon avis aucune raison de considérer que l'on a affaire à une construction structurellement ambiguë. Considérons d'abord le mécanisme d'*intransitivation*: si l'agent est indéterminé, quel que soit l'aspect sélectionné, il disparaît totalement de la structure de surface, l'auxiliaire conjugué étant *izan* "être" et non plus *°edun* (réalisé par *izan* encore, ou *ukan*, selon les dialectes) "avoir":

- (9a) *ogia jaten du*
pain-sg-abs mangeant il-l'a
"il mange le/du pain"
["il" est nécessairement anaphorique ici]
- (9b) *ogia jaten da*
pain-sg-abs mangeant il-est
"le pain, ça se mange"
- (10a) *arinoa edan zuten*
vin-sg-abs bu ils-l'avaient
"ils burent le vin"
- (10b) *arinoa edan zen*
vin-sg-abs bu il-était
"on but le vin" ou "le vin fut bu"

Les constructions (9b) et (10b) ne sont pas passives, contrairement à ce que certains ont pu dire (par ex. Zytsar 1978), et à ce que la dernière traduction française pourrait faire penser. En effet, d'une part, il est absolument impossible d'introduire un complément d'agent à l'ergatif dans de telles phrases:

- (11a) **ogia aitak jaten da*
"le pain se mange par le père [erg]"
- (11b) **arinoa haurrek edan zen*
"le vin se but par les enfants [erg]"

Si ni (11a) ni (11b) ne sont acceptables, un autre argument permet de confirmer le caractère actif ou dynamique de (9b) ou (10b); en effet, les constructions passives, au sens de Lafitte, son *statiques*, si bien qu'elles admettent, comme toutes les constructions attributives en basque, la présence de la marque d'une opération que j'ai appelée "implicative" dans Rebuschi 1981a (pour la distinguer des formes proprement allocutives): il s'agit du fait que le locuteur peut prendre l'interlocuteur à témoin en employant au lieu de *izan* "être" une forme d'*°edun* "avoir" à affixe ergatif de 2.^o personne, ou de 1.^o p. pl. En voici un ex. guipuzcoan:

- (12) *Bai, gure baserritarra zintzoa dezu* (Zabala 1963: 23)
oui notre paysan-sg-abs honnête-sg vous-l'avez
"Oui, notre paysan est honnête"

Avec un passif, c'est-à-dire si l'on a un p. perfectif suffixé, il n'y aura aucune difficulté à employer de telles constructions:

- (13a) *arinoa haurrek edana dugu/duzu*
 vin-sg-abs enfant-pl-erg bu-sg nous-l'avons/vous-l'avez
 "le vin a été bu par les enfants" [litt. "nous avons/vous avez le vin
 (de/qui a été) bu par les enfants"]

La présence du complément d'agent *haurrek* interdit bien évidemment que l'on puisse interpréter cette phrase comme un parfait transitif avec "nous" ou "vous" comme agent, à l'ergatif conjugué; cp. (13b), dont l'interprétation agentive est, hors contexte, beaucoup plus naturelle que l'interprétation implicative:

- (13b) *arinoa edana dugu/duzu*
 (i) "nous avons/vous avez bu le vin"
 (ii) "tenez, il y a [litt. «nous avons/vous avez»] le vin qui a été bu"

Cependant, toujours hors contexte explicite évidemment, l'interprétation (ii) ne peut jamais être exclue.

Si donc les constructions statiques, dont le passif (ou l'antipassif, cf. l'ex. (28)), peuvent recevoir une interprétation implicative, si l'auxiliaire conjugué est bipersonnel, cela ne peut jamais être le cas pour les versions absolutives-ergatives de (9b) ou (10b): (9a) ou (10a), même avec un indice ergatif de seconde personne, ne peuvent recevoir qu'une interprétation agentive, et jamais implicative.

Il est donc clair qu'il n'existe pas en basque de "voix moyenne" ou "médio-passive" distincte: (9b) et (10b) ont simplement toutes les propriétés d'une construction intransitive non-marquée aspectuellement, et donc dynamique. De plus, parce que (10b) est perfectif, on peut construire dessus un parfait, marquant l'état résultant et non plus l'action elle-même, d'où (14a), qui est en tout point identique à l'exemple de Lafitte, repris comme (14b), et au parfait intransitif propre (14c):

- | | | |
|-------|-------------------------|-----------------------------|
| (14a) | <i>arinoa edana zen</i> | "le vin était/avait été bu" |
| (14b) | <i>galdua da</i> | "il est/a été perdu" |
| (14c) | <i>jina da</i> | "il est arrivé" |

Grammaticalement, ces constructions sont donc identiques. La seule différence sémantique (cf. les deux traductions de (14b) — mais, précisément, une double traduction dans une langue B n'est pas nécessairement la preuve qu'il y a ambiguïté structurale dans la langue de départ A) reste la suivante: *jim* "venir, venu" est toujours intransitif, et interdit donc de postuler l'existence d'un agent sous-entendu distinct de la personne représentée par l'indice de 3.^o p. sg. abs. dans *da* "il est". Inversement, *edan* "boire, bu", présuppose toujours qu'il existe un tel agent. Enfin, *galdu* "(se) perdre, perdu" oscille entre ces deux pôles: (14b) est donc senti comme un passif si le contexte permet de reconstruire l'existence d'un agent distinct sous-jacent, et comme un parfait intransitif dans le cas contraire. Cependant, la morphosyntaxe d'une langue étant toujours *relativement* autonome par rapport aux représentations sémantiques, je ne vois pas pourquoi il faudrait, au niveau de la surface, attribuer des structures distinctes à (14a-b-c). Allons plus loin: si l'on ac-

cepte cette conclusion, il faut refuser de reconnaître l'existence même d'un passif court (sans complément d'agent) en basque, car ces soi-disant passifs ne sont finalement, dans tous les cas, que des parfaits intransitifs - que la structure perfective correspondante soit intransitive propre (i.e. due aux propriétés sémantiques du verbe), ou qu'elle soit intransitive dérivée (par effacement de toute trace de l'agent indéterminé): c'est faute d'avoir distingué clairement entre les domaines sémantico-syntaxique, et morphosyntaxique, que j'avais adopté la position traditionnelle dans Rebuschi 1979a ou -b, ou dans Rebuschi 1982 (chapitre VII).

L'intérêt de cette nouvelle analyse est triple. D'une part, un modèle formalisé de construction des phrases l'incorporant n'aura plus à faire de la suffixation du participe une règle devant dans certains cas précéder l'intransitivation (interprétation "passive" de (14b)) et dans d'autres cas la suivre (interprétation "intransitive" de (14b): résultat de "il s'est perdu"): seul ce dernier ordre subsiste. D'autre part, et plus généralement, puisqu'il ne reste alors, à côté de l'antipassif, que le passif long, il n'est plus nécessaire de faire dériver ces deux constructions du parfait transitif (cp. Rebuschi 1979b): elles sont toutes deux la construction d'une structure intransitive marquée, statique, sur une structure biactancielle aspectuellement non-marquée: on attribue à l'un des deux actants l'état ou la propriété qui résulte pour lui de l'achèvement d'un processus qui impliquait la participation d'un autre actant (agent au passif, patient à l'antipassif). Enfin, cette approche permet de rendre compte d'une dissymétrie importante entre les soi-disant passifs courts, et les antipassifs courts des dialectes du Sud (laissant de côté ceux du Nord, parce qu'ils ne la manifestent semble-t-il pas, vu l'exemple *ez naiz ez jana ez edana* cité par Lafitte). Ainsi, en guipuzcoan, le "complément de patient" illustré par *liburua* dans (3) n'est, normalement, pas effaçable. De plus, pour les rares informateurs qui acceptent (15b) ci-dessous, le zéro (\emptyset) qui figure à la place de l'objet ou patient ne peut être interprété qu'anaphoriquement, et jamais comme "trace" de la disparition d'un SN à référent indéterminé: si le patient est indéterminé, on aura en effet un quantificateur ou un qualificateur (pronom ou adverbe, peu importe) qui marquera d'une manière ou d'une autre que ce patient n'est pas totalement indéfini:

- (15a) *asko/ondo/gutxi irakurriak dira*
 beaucoup/bien/peu lu-pl ils-sont
 "ils ont beaucoup/bien/peu lu"

[cf. l'anglais *they are well-read*, analysé à la lumière de ces considérations dans Rebuschi 1981b; noter aussi qu'une traduction passive de (15a) est *a priori* plus naturelle.]

- (15b) \emptyset *irakurriak dira*
 "ils l'ont lu"

[ou encore, évidemment, "ils sont/ont été lus": parfait intransitif correspondant à un passif court français.]

Une illustration de la valeur anaphorique de ce zéro est fournie par Irigaray (1958: 156; je retourne immédiatement aux différences morphologiques manifestées par cet exemple, qui est en haut-navarrais septentrional):

- (16) — *Jainkoak egun on dizula; mezara?*
 Dieu-erg jour bon il-vous-le-fasse; à-la-messe?
 — *Ez, Ø entzunik nago.*
 non, Ø entendu-ik je-suis
 “Bonjour; allez-vous à la messe? - Non, je l’ai [dèjà] entendue” [litt.
 “non, je suis entendu”]

Il est évident que le Ø de la réplique renvoie à *meza* “messe”. Mais cet exemple (16) nous fournit d’autres indications aussi, qui méritent chacune un développement, car l’ouvrage de P. Lafitte se restreint (volontairement) au navarro-labourdin littéraire, et ne donne que très marginalement des indications sur d’autres parlers. Ainsi, cet antipassif (16) se distingue de ceux de la série (4) à (8), ou de (15a-b) par (i) le fait que le participe est au partitif, *-(r)ik*, invariable en nombre, et par (ii) le remplacement de *izan* “être” (verbe copule introduisant des noms et adjectifs attributs, et, en basque du Nord, indiquant aussi la localisation) par *egon* “être (quelque part)” [Sud] ou “rester” [Nord]. Il existe d’ailleurs une troisième façon (réservée aux dialectes du Sud) de suffixer le participe perfectif pour en faire un parfait: on peut lui adjoindre *-ta* “et” (Nord *eta*, voir *infra*), si bien que l’on a en fait six possibilités théoriques distinctes pour construire les passifs (longs), les parfaits (intransitifs propres ou dérivés), et les antipassifs, étant donné qu’à chacun des suffixes disponibles (*-a(k)*, *-(r)ik* ou *-ta*), il peut correspondre soit *izan* soit *egon*. Ces six possibilités sont illustrées par (18a-f), parfaits intransitifs qui renvoient au banal perfectif (17), et qui partagent de plus sa traduction en français:

- (17) *joan da* “il est parti” [allé il-est]
 (18a) *-a(k) × izan: joana da*
 (18b) *-(r)ik × izan: joanik da*
 (18c) *-ta × izan: joanda da* [de *joanta da*, par assimilation]
 (18d) *-a(k) × egon: joana dago*
 (18e) *-(r)ik × egon: joanik dago*
 (18f) *-ta × egon: joanda dago*

Bien entendu, aucun dialecte n’exploite ces six possibilités. Le souletin [S] par exemple n’utilise normalement que (18b), le navarro-labourdin [NL] emploie (18a) ou (18e), et le guipuzcoan [G] et le biscayen [B], (18a), (18d) ou (18f); (18e) se trouve aussi dans la langue écrite soignée au Sud, tandis que (18c), la solution de loin la plus rare, est attestée en guipuzcoan également. L’antipassif restant généralement méconnu des grammairiens, je citerai ici quelques exemples authentiques illustrant (18a-f) pour cette voix:

- (19a) (G, NL) [cf. les ex. (4) à (7)]

- (19b) (S) *Jakinik gütüzü, Jauna, Garuna ibai-nausitik*
 su-ik nous-sommes-alloc. seigneur Garonne rivière-maître-sg-
 abl
duala goiti armada [...] (Casenave 1978: 51)
 qu'elle-va vers-le-haut armée-sg-abs
 "Nous savons, Seigneur, qu'une armée remonte le fleuve Garonne"
 [Ici, *jakinik gütüzü* est une forme allocutive vouvoyée de *jakinik gira*, antipassif
 lié au parfait transitif *jakinik dügü* "nous avons appris" (résultatif).]
- (19c) (G) *Sumatuta izango zera noski* [...] *Joxe'k kopeta*
 deviné-ta être-futur vous-êtes sûrement Joxe-erg front-sg-abs
illuna jartzen duala (Itziar 1968: 24)
 sombre-sg mettant qu'il-l'a
 "vous avez [litt. «êtes»] sans doute compris/deviné que Joxe a la
 mine sombre"
- (19d) (G) *lo gutxi eginda zegolako* (Irazusta 1946: 235)
 sommeil peu-abs fait-ta parce-qu'elle-était
 "car elle avait peu dormi" [cf. (7), dans le même dialecte]
- (19e) (Lab.) *Esku zarta ederrik bildurik dago* (Etcheberry 1974: 133)
 main claque beau-partitif ramassé-ik elle-est/reste
 "elle a [litt. est] reçu des tas d'applaudissements"
- (19e') (G) *Gizona fakultateak galdurik zegoen* (Larraun 1973: 110)
 homme-sg-abs faculté-pl-abs perdu-ik il-était
 "l'homme avait perdu ses facultés"
- (19f) (G) *abisoa artuta nengoan* (Uztapide 1975: 244)
 avis-sg-abs reçu-ta j'étais-loc
 "j'avais reçu l'avis"

Comme on l'a déjà dit, l'antipassif est la construction marquée la plus rare de celles associées au parfait: on retrouvera donc aisément, pour chacune de ces six combinaisons suffixe × auxiliaire, de nombreux exemples au parfait intransitif à travers l'ensemble des dialectes. En ce qui concerne le parfait transitif, on notera qu'en face de *egon* "être (quelque part)", réservé aux structures intransitives, en concurrence avec *izan* "être", les dialectes du Sud offrent également la possibilité d'employer *e(d)uki* "posséder" (basque du Nord "tenir") au lieu de *edun* "avoir". Les parfaits transitifs offrent donc à nouveau six combinaisons, selon le modèle suivant:

- | | | |
|-------------------------|--|----------------|
| (20a) -a(k) × °edun: | <i>nik hori ikusia dut</i> (NL, G, B): | "j'ai vu cela" |
| (20b) -(r)ik × °edun: | <i>nik hori ikusirik dut</i> (S) | [id.] |
| (20c) -ta × °edun: | <i>nik hori ikusita dut</i> (G, rare) | [id.] |
| (20d) -a(k) × e(d)uki: | <i>nik hori ikusia daukat</i> (G, B) | [id.] |
| (20e) -(r)ik × e(d)uki: | <i>nik hori ikusirik daukat</i> (G) | [id.] |
| (20f) -ta × e(d)uki: | <i>nik hoir ikusita daukat</i> (G, B) | [id.] |

Avant de revenir sur la nature apparemment ambiguë de ces parfaits transitifs (“j’ai vu cela” ou “j’ai cela de/qui a été vu”), il faut dire quelques mots de ces deux nouveaux suffixes, *-(r)ik* et *-ta*, et des auxiliaires *egon* et *e(d)uki*.

En ce qui concerne *-ta*, il n’y a pas de difficulté: ce suffixe est bien la conjonction *ta* (Nord *eta*), comme on peut s’en rendre compte en examinant la série paraprastique suivante, où l’on coordonne d’abord deux propositions, (21a), puis où l’on efface la première forme verbale conjuguée, (21b), ce qui permet à la pause éventuelle de se déplacer à droite de *ta*, (21c), d’où la possibilité de souder ce suffixe au participe perfectif, (21d), qui, de localisateur de la seconde proposition (la principale dans (21d)), devient localisateur de son seul sujet dans (21e):

- (21a) *etxean sartu naiz, (e)ta jan (egin) dut*
 maison-sg-loc entré je-suis, et mangé fait je-l’ai
 “je suis entré dans la maison et (puis) j’ai mangé”

[*egin* est automatique ici dans les dialectes du Sud, en raison du contraste minimal créé par le contexte; il ne change rien aux questions discutées.]

- (21b) *etxean sartu, (e)ta jan (egin) dut*
 (21c) *etxean sartu (e)ta, jan (egin) dut*
 (21d) *etxean sartuta, jan (egin) dut*
 “[une fois] entré dans la maison, j’ai mangé”
 (21e) *etxean sartuta naiz/nago*
 litt. “je suis après [être] entré dans la maison”

Dans ce dernier ex., c’est “moi” qui suis directement localisé dans un segment de temps postérieur à mon retour. On comprend dès lors pourquoi *egon* est beaucoup plus fréquent qu’*izan* avec *-ta*: le premier est toujours préféré, en B et G, au second, pour localiser un terme dans l’espace, ou encore dans le temps, si cette localisation abstraite a une valeur d’attribution de propriété; ainsi, (22c) est toujours préféré en dialecte G à (22b), en face de (22a), typiquement NL:

- (22a) *eri naiz* “je suis malade [en ce moment]”
 (22b) ? *gaixo naiz* [id.]
 (22c) *gaixo nago* [id.]

Faute de place, je ne dirai rien ici sur la valeur restrictive, du point de vue de la durée, de l’emploi sans marque de nombre de l’adjectif attribut: voir Rebuschi 1982, chapitre VII, pour une critique de la position de Lafitte qui établit un parallèle systématique entre les participes suffixés ou non, et les adjectifs accordés ou non —*op. cit.*, p. 384.

Le problème du suffixe partitif *-(r)ik* est plus complexe, parce qu’il apparaît dans deux parties distinctes du domaine bascofonne: en labourdin, haut-navarrais et guipuzcoan, il est associé à *egon*; en souletin par contre, il est associé à *izan*. Je dois reconnaître ne pas savoir comment relier directement ces deux options; en effet, NL *-(r)ik* fait double emploi avec le *ta* du Sud dans des structures comme

(21d) (*eta* est d'ailleurs aussi employé au Nord dans ce type de contexte), car il marque lui aussi le repérage d'un processus par rapport à un autre:

- (22a) *etxean sarturik, jan dut*
(même sens que (21d))

On voit donc que la construction de (22b) n'est étonnante que du point de vue du verbe conjugué utilisé:

- (22b) (NL) *etxean sarturik nago*
litt. "je reste entré dans la maison"

En effet, on pourrait attendre ici *izan*, puisque l'on a, par ex., *etxean naiz* "je suis à la maison", en face de *etxean nago* "je reste à la maison" dans ce dialecte. Mais en fait, *egon* ne "signifie" pas "rester", même si l'on peut ou doit souvent le traduire ainsi: *egon*, c'est avant tout être dans tel état ou telle situation, contrairement à ce que l'on pouvait attendre; en d'autres termes, c'est "rester" dans la mesure où l'on pouvait s'attendre à ce que l'on change, mais aussi "se retrouver" dans la mesure où le résultat n'était pas forcément prévisible, et c'est cette seconde interprétation qui semble devoir prévaloir dans (22b).

En souletin par contre, on aurait ici (23), mais pour une tout autre raison:

- (23) *etxean sarturik niz*
maison-sg-loc entré-rik je-suis

Le partitif a sans doute ici une autre valeur: il sert à marquer à la fois que l'aspect est marqué (parfait plutôt que perfectif: suffixation du participe), et que cette suffixation est adjectivisante —au contraire du *-ta* du Sud et du *-(r)ik* labourdinois ou haut-navarrais, qui sont d'origine manifestement circonstancielle, comme on l'a vu. En effet, les adjectifs attributs souletins ne s'accordent normalement pas en nombre avec leur sujet, au contraire de ce qui se passe dans tous les autres dialectes— cp.:

- (24a) (basque général) *gizona ona da*
homme-sg-abs bon-sg il-est
"l'homme est bon"
- (24b) (souletin) *gizuna hun da* (Gèze 1873: 36)
homme-sg-abs bon-Ø il-est
(même sens)

De ce point de vue, le partitif souletin évite donc un accord en nombre qui lui est étranger, tout en permettant de distinguer entre formes perfectives, non suffixées, et formes parfaites, suffixées. Qui plus est, cette adjectivisation explique aussi pourquoi l'on a *izan* plutôt qu'*egon* comme verbe conjugué: ce dernier renvoie trop explicitement à une formation d'origine circonstancielle.

Cette structure souletine en $-(r)ik \times izan$ se retrouve au parfait transitif, pour lequel (20b) est, on l'a dit, la seule construction usuelle ($^{\circ}edun$ est alors *ükhen*, *ükhan*). De même, ailleurs, la distribution des schémas est identique au parfait transitif et aux parfaits intransitifs (passif long et antipassif inclus), à l'alternance *izan*/ $^{\circ}edun$ et *egon*/ $e(d)uki$ près, évidemment.

S'il n'y a donc rien à dire sur le plan morphologique, les points de vue syntaxique et sémantique soulèvent par contre un certain nombre de questions que l'on va examiner brièvement maintenant. Le problème fondamental, c'est que le SN à l'ergatif et son indice intraverbal peuvent fort bien représenter autre chose que l'agent: soit un terme (paraphrasable par un datif à un aspect non marqué comme le perfectif) qui entretient des relations spécifiques avec le référent de l'absolutif (disons son "possesseur" pour simplifier), soit un terme représentant un bénéficiaire ou détrimentaire de l'action qui a conduit à l'état résultant, soit enfin l'interlocuteur impliqué, éventuellement englobé dans un affixe de 1.^o p. pl. (dans ce cas, aucun SN ne peut correspondre à l'affixe ergatif sur $^{\circ}edun$ ou $e(d)uki$). Ainsi, (25) pourra soit signifier que "j'ai tué le chien", soit que "j'ai mon chien qui est mort", soit que "j'ai mon chien de/qui a été tué" [cf. *hil da* "il est mort", mais *hil du* "il l'a tué"]. De plus, (26) pourra ajouter à ces trois interprétations ("vous avez tué le chien", "vous avez votre chien qui est mort", "vous avez votre chien qui a été tué") une quatrième: "tenez, le chien est mort/a été tué":

(25) (G) *txakurra hila daukat*
chien-sg-abs mort/tué-sg je-le-possède/tiens

(26) (G) *txakurra hila daukazu*
chien-sg-abs mort/tué-sg vous-le-possédez/tenez

On peut donc considérer que le parfait transitif ne se construit pas directement sur le perfectif équivalent, mais peut se décomposer en (a) la construction d'un parfait intransitif (par vidage de l'agent et marquage aspectuel), puis (b) la construction d'un nouveau "sujet" ou "repère énonciatif", qui va être marqué à l'ergatif, et fonctionner sémantiquement comme ce que Seiler 1973 a appelé "possesseur d'un acte", à la suite des travaux de Benvéniste (en particulier 1952). Ceci est confirmé par le fait qu'un complément d'agent à l'ergatif peut très bien figurer à sa place, en position focale (immédiatement à gauche du participe) dans de telles phrases. L'indice intraverbal ergatif ne peut alors bien entendu plus être interprété comme renvoyant à un agent, et va donc voir son interprétation se ramener à celle d'un possesseur (celui du patient), d'un bénéficiaire (ou détrimentaire), ou encore à celle de l'interlocuteur pris à témoin, comme dans (13a) *supra* ou dans (27):

(27) *txakurra otsoek hila daukazu*
chien-sg-abs loup-pl-erg tué-sg vous-le-possédez/tenez
litt. "vous avez le chien qui a été tué par les loups"

Dès lors, il devient possible de généraliser, et de regarder *tous* les parfaits dits transitifs comme le résultat de la même construction d'un "possesseur de l'action",

à considérer comme éventuellement identique à l'agent (et non plus comme éventuellement distinct de lui): s'il y a identité, le SN représentant le complément d'agent non conjugué est effacé (d'où l'interprétation classique: agentive et non pas possessive, de ces parfaits bipersonnels); s'il n'y a pas identité, on obtient une structure comme (13a) ou (27): dans tous les cas, on s'est donné les moyens de formaliser et prédire les diverses interprétations possibles de (25) ou (26) [pour une tentative sans doute prématurée, voir Rebuschi 1979b, § 7].

Faute de place, nous ne proposerons pas de formalisation de ces analyses ici, mais nous noterons que cette approche unifiée permet encore de prédire l'existence d'un nouveau cas de parfait bipersonnel, apparemment, ou morphologiquement, transitif, mais sémantiquement tout à fait différent: étant entendu que l'antipassif tel qu'il a été décrit ici est une construction finalement intransitive, il devient théoriquement possible de construire sur une telle structure un repère énonciatif ou possesseur d'acte distinct de l'agent à l'absolutif, et représenté par un indice intraverbal ergatif. Et c'est exactement ce qui se passe dans la structure implicative suivante, où l'agent est à l'absolutif, et le locuteur pris à témoin, à l'ergatif:

- (28) *ondo edanak gaituzu*
 bien bu-pl vous[sg]-nous-avez
 "nous avons bien bu"

[Cet exemple est une simplification d'une phrase de Labayen (1973: 89): *leben esan dizut jan eta edan ondotox egiñak gaituzula* "je vous ai dit tout à l'heure que nous avons mangé et bu tout notre saoul", phrase que j'ai analysée plus en détails, pour d'autres raisons, dans Rebuschi 1981a.]

Au vu d'un tel exemple, parfaitement naturel dans un dialecte comme le guipuzcoan, on ne peut que reconnaître que les rapports entre rôles sémantiques (agent, patient, etc.) et cas morphologiques (ou leur expression dans les affixes de la forme verbale conjuguée), sont loin d'être transparents, et, surtout, qu'il est impossible de décrire correctement la structure des énoncés en posant *a priori* que des domaines comme la structure actancielle et l'aspectualité sont nécessairement disjoints.

J'espère pouvoir confirmer ce point de vue dans une prochaine étude, en appliquant le même type de raisonnement aux formes du prospectif en *-tze(a) × izan/°edun* (etc.), qui entretiennent avec le "futur" traditionnel les mêmes rapports que ceux que le parfait entretient avec le prospectif.

Bibliographie

- Aguirre, D., 1966, *Auñemendiko lorea*, I, Saint-Sébastien (Editorial Auñamendi) [1.° édition 1898].
 Benvéniste, E., 1952, "La construction passive du parfait transitif", *BSL* 48, 52-62.
 Casenave, J., 1978, *Ibañeta pastoralera*, Aránzazu-Oñate (E.F.A.).
 Etcheberry, J.-B., 1974, *Orotarik*, Bayonne (Imprimerie des Cordeliers).

- Gèze, L., 1873, *Eléments de grammaire basque*, réédition en fac-similé: Saint-Sébastien (Hordago-Lur) 1979.
- Irazusta, J., 1946, *Joñixio*, Buenos Aires (Ekin).
- Irigaray, P. F., 1958, "Nafarroako euskal esakerak", in Irigaray, A., (éd.) 1958, *Prosistas navarros contemporáneos en lengua vasca*, Pampelune (Diputación Foral de Navarra, I.P.D.V.), pp. 155-161.
- Itziar ta Agirre, M., 1968, *Larraundiko sendia*, Zarauz (Icharopena, Kuliska 67).
- Labayen, A. M.^a, 1973, *California... ku-ku!*, Zarauz (Icharopena, Kuliska 69).
- Lafitte, P., 1962, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Bayonne (Editions des Amis du Musée Basque et Ikas) [1.^o édition 1944].
- "Larraun", 1973, *Hil ala bizi*, Urcuit (Editions Elkar).
- Loidi-Bizkarrondo, 1968, *Amabost egun Urgain'en*, Aránzazu-Oñate (E.F.A.) [1e édition 1955].
- Rebuschi, G., 1978, "Cas et fonction sujet en basque", *Verbum* 1:1, 69-98.
- , 1979a, "Autour du passif et de l'antipassif en basque biscayen" in Paris, C., (éd.), *Relations prédicat-actant(s) dans des langues de types divers*, II, Paris (S.E.L.A.F.), 149-170.
- , 1979b, "Sur les deux passifs et quelques phénomènes connexes en basque d'Oñate", *Verbum* 2:2, 211-231.
- , 1981a, "Autour des formes allocutives du basque", *Iker* I, 307-321.
- , 1981b, "Quelques problèmes de syntaxe anglaise pour la grammaire dite «relationnelle»", *Verbum* 4:1, 85-119.
- , 1982, *Structure de l'énoncé en basque*, Thèse pour le doctorat d'Etat, éditée comme numéro spécial de: *Collection E.R.A. 642*, [Paris], Laboratoire de Linguistique Formelle (CNRS) & Département de Recherches Linguistiques (Université Paris VII).
- Salaverría, S., 1964, *Neronek tirako nizkin*, Saint-Sébastien (Auspoa 38).
- Seiler, H. 1973, "On the semanto-syntactic configuration «Possessor of an Act»", in Kachru B. & al. (éds.), *Issues in Linguistics*, Urbana, Illinois (University of Illinois Press), pp. 836-853.
- "Uztapide", [Olaizola M., dit-], 1975, *Lengo egunak gogoan*, I, Zarauz (Icharopena).
- Zabala, A. M.^a, 1963, *Periyaren zalapartak*, Saint-Sébastien & Tolosa (Auspoa 26) [1.^o édition 1911].
- Zubillaga, J. R., 1964, *Lardasketa*, Saint-Sébastien (Auspoa 40-41).
- Zytsar, Y., 1978, "Sobre el «pasivo» del verbo vasco", *FLV* 28, 5-22.